

Mauléon, le 18 mars 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Affaire suivie par :

Isabelle VIAULT

Directrice Générale des Services

Tel : 05 49 81 17 02

Mèl : isabelle.viault@mauleon.fr

Objet. : Convocation conseil municipal du 22 mars 2026

MENTION SPECIALE : ELECTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET MAIRES DELEGUES

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal, laquelle aura lieu le :

Dimanche 22 mars 2026, à 10 heures
Salle du Conseil Municipal,
Place de l'hôtel de Ville - MAULEON.

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Installation du conseil municipal
- Election du maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Elections des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local
- Elections des maires délégués
- Fixation des indemnités des élus

En cas d'indisponibilité, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez ci-joint un modèle de procuration que vous adresserez à celine.laurit@mauleon.fr.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre-Yves MAROLLEAU

Maire de MAULÉON

Président de la Communauté d'Agglomération
du Bocage Bressuirais

